GROUPE	2	FONGICIDE

RONILAN^{MD} EG

FONGICIDE DE CONTACT

COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE: Vinclozolin... 50%

N^{O} D'ENREGISTREMENT: 24894

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673



ATTENTION **POISON**

ATTENTION: Des études animales ont démontré que la matière active contenu dans ce produit peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur et le développement du foetus. Les travailleurs, spécialement les femmes aptes à porter un enfant, devraient faire très attention lors de la manipulation de ce produit. L'exposition au produit sera réduite si l'on respecte rigoureusement les précautions à prendre lors de la manipulation et les directives fournies.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
5e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1

CONTENU NET: 12 kg au total
(1,2 kg/sachet PVA,
2 x 1,2 kg/sac,
5 x 2,4 kg/boîte)

INFORMATION GÉNÉRALE

RONILAN EG est un fongicide de contact utilisé pour supprimer la moisissure grise *Botrytis spp.* et la pourriture sclérotique *Sclerotinia spp.* sur le canola, les haricots secs (incluant mais ne se limitant pas au haricot blanc, haricot rognon, haricot rond blanc, petit haricot noir, haricot pinto, haricot canneberge et haricot rose), haricot velu, haricot Adzuki, les haricots mange-tout (incluant mais ne se limitant pas au haricot vert, haricot jaune et haricot beurre), haricot de Lima, la laitue et les fraises. Un recouvrement minutieux de toutes les parties de la plante est essentiel pour obtenir une suppression efficace de la maladie.

MODE D'EMPLOI

A. Dose et période d'application

Culture/Maladies	Dose d'application (kg/ha)	Période d'application
Haricot mange-tout et haricot de Lima Moisissure grise (*Botrytis cinerea)* Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)*	**1.0 - 1.5*** (2 applications/an)	Faire un premier traitement au début de la floraison et un deuxième 7 jours après, à la pleine floraison.
Haricot sec, Adzuki et velu Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)*	**1.0** (2 applications/an) **OU** **1.5** (1 application/an)	Faire un premier traitement au stade de 30 à 50% en fleur et un second 7 à 14 jours après, à la pleine floraison si la maladie persiste, ou si les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie. Traiter au stade 30 à 50% en fleur.
Canola Pourriture sclérotique de la tige *(Sclerotinia sclerotiorum)*	**0.5** (2 applications/an) **ou** **0.75 - 1.0*** (1 application/an)	Effectuer une premièr application au début de la floraison (20-30%) et une deuxième 7 jours plus tard lorsque la floraison est avancée (50%), si la maladie persiste ou que les conditions sont favorables au développement de la maladie. Un traitement au stade 20 à 50% en fleur. Cela se produira normalement 4 à 8 jours après le début de la floraison.
Laitue - Semis direct et transplant Affaissement sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)*	**1.1** (maximum 3 applications/an)	Appliquer de 1 á 2 jours après l'éclaircissage du semis direct ou 5 à 7 jours après la transplantation. La deuxième application peut être faite dans un intervalle de 10 jours.
Fraises Moisissure grise du fruit (*Botrytis cinerea)*	**2.0** (4 maximum applications/an)	La première application devrait être faite au plus tard lorsque 10% des premières vraies fleurs sont sorties et la dernière avant la fin de la période de floraison. L'intervalle entre les traitements variera selon les conditions de température et l'intensité de la maladie.

* Utiliser la dose élevée lorsque les conditions sont extrêmement favorables au développement de la maladie (couvert végétal très dense, humidité élevée, et / ou pluie abondante).

B. Directives pour la pulvérisation

Culture	Volume de pulvérisation (L/ha)		Pression de pulvérisation (kPa)	
	Terrestre	Aérien	Terrestre	Aérien
Haricots	110 - 220	N.A.	min. 275	N.A.
Canola	110 - 220	40	min. 275	min. 275
Fraises	min. 1000	N.A.	425-850	N.A.
Laitue	1123	N.A.	275-425	N.A.

Haricots mange-tout et haricot de Lima

Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour obtenir une couverture complète du feuillage. Utiliser des buses à jet plat ou conique.

RONILAN EG ne doit pas être appliqué dans un intervalle de 14 jours avant la récolte.

Haricots secs, Adzuki et ambérique

Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour obtenir une couverture complète du feuillage. Utiliser des buses à jet plat ou conique.

Ne pas appliquer plus de 2 kg/ha de **RONILAN EG** par saison de végétation.

RONILAN EG ne doit pas être appliqué dans un intervalle de 45 jours avant la récolte.

Canola

RONILAN EG ne doit pas être appliqué dans un intervalle de 40 jours avant la récolte.

Pulvérisation aérienne
Pour une suppression efficace, appliquer **RONILAN EG** à une dose appropriée dans suffisamment d'eau (minimum de 40 L d'eau par ha à une pression de 275 kPa) pour obtenir un recouvrement complet du feuillage.

Pulvériser **RONILAN EG** en utilisant des équipements et des pratiques aériennes courantes. S'assurer de maintenir une bonne agitation dans le réservoir jusqu'à ce que la bouillie soit pulvérisée.

Traiter lorsque le vent est de moins de 8 kilomètres à l'heure.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien

ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada: Tronc commun - Utilisation des pesticides et Module - Pulvérisation aérienne* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

Volume: Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 40 litres par hectare.

Pulvérisation terrestre
Appliquer **RONILAN EG** dans un volume d'eau suffisant (minimum de 110 à 220 L/ha) et à une pression de 275 kPa pour obtenir une couverture complète du feuillage.

La pulvérisation terrestre sur le canola doit être exécutée seulement en utilisant un équipement fermé muni d'un système de filtration de l'air.

Possibilités de mélange en réservoir avec des insecticides
Le fongicide **RONILAN EG** peut être mélange en réservoir avec **Lorsban 4E** et **Pyrinex 480 EC** dans le canola. La bouillie supprimera la pourriture sclérotique ainsi que les insectes nuisibles retrouvés sur l'étiquette des produits utilisés. Toujours consulter l'étiquette de l'insecticide concernant les précautions, le mode d'emploi et les restrictions.

Le non-respect des doses de pulvérisation, de l'usage et de la période d'application recommandée pour chaque produit résultera en une suppression insatisfaisante des insectes visés.

Lors du mélange de **RONILAN EG** avec Lorsban au Pyrinex, toujours ajouter le **RONILAN EG** à pulvériser en agitant jusqu'à ce qu'il soit dissout, ajouter ensuite le Lorsban ou le Pyrinex. S'assurer que les emballages PVA sont complètement dissous avant d'ajouter l'insecticide.

Si l'insecticide est ajouté en premier, il peut précipiter et boucher les lignes ou les buses.

Laitue

RONILAN EG ne doit pas être appliqué dans un intervalle de 28 jours avant la récolte.

Ne pas entrer dans les champs de laitue traités dans les 12 heures qui suivent le traitement. Les travailleurs qui doivent pénétrer dans les champs avant ce délai devraient porter un chandail à manches longues, un pantalon et des gants résistants aux produits chimiques.

Fraises

Utiliser un volume de pulvérisation suffisant (minimum de 1000 L/ha) pour obtenir un recouvrement minutieux des fruits en formation. Une pression de pulvérisation de 425 à 850 kPa est recommandée afin d'obtenir une pénétration adéquate du couvert végétal. Des pastilles à jet conique et un pulvérisateur à rampe possédant au moins trois buses par rang (une sur le dessus et deux pour les côtés) sont recommandées.

Pour une suppression complète de la moisissure grise causée par *Botrytis*, quatre applications sont recommandées durant la période de floraison pour un maximum d'efficacité.

RONILAN EG ne supprime pas la moisissure chevelue des fraises en champ ou en entrepôt causée par *Rhizopus.*

Si une grosse pluie survient à n'importe quel moment durant ce programme de pulvérisation ou si une période humide (pluie fine, bruine ou rosée) dure plus de 24 heures, refaire un traitement aussitôt que les conditions permettront au produit de sécher sur les plants.

Afin d'éviter le développement de résistances, utiliser dans votre programme de pulvérisation des fongicides appartenant à des classes chimiques différentes. Les fleurs doivent être bien mouillées.

Ne pas appliquer plus de quatre fois par année et un maximum de 8 kg/ha au total par année.

RONILAN EG ne peut être appliqué à moins de 3 jours de la récolte.

Les travailleurs ne doivent pas pénétrer dans les champs de fraises traités dans les trois jours qui suivent le traitement. Les travailleurs qui doivent entrer dans les champs avant la fin de ce délai devraient porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistants aux produits chimiques.

Les champs traités doivent être identifiés comme suit: "**ATTENTION:** Superficies traitées avec **RONILAN EG** le (<u>date de l'application</u>). Les travailleurs qui doivent entrer dans les champs de fraises avant la fin du délai de 3 jours après l'application doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistants aux produits chimiques."

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Application terrestre

Une zone tampon de 15 mètres doit être maintenue entre les superficies à traiter et les milieux aquatiques tel que les étendues d'eau, les bassins d'irrigation et les voies d'eau non protégées.

Application aérienne

Une bande de protection de 100 mètres doit être maintenue entre les superficies à traiter et les milieux aquatiques tel que les étangs, les bassins d'irrigation et les voies d'eau non protégées.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

Ne pas appliquer sur des cultures qui ne sont pas mentionnées sur cette étiquette.

Ne pas mélanger **RONILAN EG** avec aucun produit de protection homologué qui n'est pas spécifiquement recommandé sur cette étiquette.

Ne pas permettre au bétail de paître des cultures traitées au **RONILAN EG**.

Ne pas utiliser un produit contenant du bore. Le bore empêchera les sachets solubles dans l'eau de se dissoudre. Si des produits contenant du bore ont été utilisés dans les pulvérisations antérieures, nettoyer soigneusement le réservoir du pulvérisateur.

Si une pluie est prévue, retarder le traitement.

Lorsque **RONILAN EG** n'est **PAS** employé conformément aux recommandations de l'étiquette une mauvaise suppression de la maladie peut en résulter.

MÉLANGE

1. Calibrer l'équipement de pulvérisation et vérifier le débit des buses.

2. Remplir le réservoir partiellement avec de l'eau (pour obtenir une agitation maximale).

3. Ajouter séparément le nombre approprié de sachets PVA de **RONILAN EG** et continuer l'agitation énergiquement.

4. Fermer le couvercle du réservoir de pulvérisation.

5. Agiter jusqu'à ce que la préparation soit en suspension.

6. Ajouter le volume d'eau manquant.

7. Refermer le couvercle et continuer l'agitation jusqu'à ce que le réservoir soit remplie. Maintenir une agitation constante pour que **RONILAN EG** demeure en suspension.

8. Appliquer la bouillie immédiatement. Ne pas laisser reposer la suspension sans agitation. Advenant que la pulvérisation doit être interrompue, une agitation minutieuse est nécessaire pour permettre au **RONILAN EG** de revenir en suspension.

AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le volume de pulvérisation recommandé ou habituellement utilisé.

Respecter les doses d'application recommandées ou homologuées.

L'exposition au produit dans le cadre du travail peut être réduite en se conformant de façon stricte aux précautions de manipulation et en suivant les directives fournies.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, **RONILAN EG**, fongicide du groupe 2. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à **RONILAN EG** et à d'autres fongicides du groupe 2. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le **RONILAN EG** ou les fongicides du même groupe 2 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

2. Ne pas avaler.

3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Ne pas manger, boire ou fumer durant le travail. Se laver soigneusement les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

5. Des vêtements protecteurs doivent être portés pendant le dosage, le mélange, la manipulation du produit et lors du nettoyage et des réparations de l'équipement.

6. Les sachets PVA sont hydrosolubles et vont se dissoudre dans l'eau. Après avoir ouvert l'emballage extérieur, déposer le nombre requis de sachets non ouverts dans le réservoir du pulvérisateur tel qu'indiqué. Éviter de manipuler les sachets hydrosolubles car ils peuvent s'endommager. Protéger les sachets de l'humidité avant de les ajouter au réservoir du pulvérisateur. Refermer l'emballage extérieur afin de protéger les sachets restants.

Opérateurs aériens:

a. **La personne préposée au mélange et au chargement** doit porter un tablier résistant aux produits chimiques par dessus une chemise à manches longues, un pantalon et une combinaison, des bottes en caoutchouc, une casquette ou un chapeau, un écran facial complet et des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile).

b. **Les préposés à la pulvérisation** doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon et une combinaison ou un habit à l'épreuve du feu (pilote). Le pilote doit porter des gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile) lorsqu'il pénètre dans l'avion.

c. **Le signaleur** doit porter une chemise à manches longues, un pantalon et ou une combinaison, des bottes en caoutchouc, des lunettes protectrices ou un écran facial complet.

Opérateurs terrestres:

a. **La personne préposée au mélange et au chargement** doit porter un tablier résistant aux produits chimiques par dessus une chemise à manches longues, un pantalon et une combinaison, des bottes en caoutchouc, une casquette ou un chapeau, un écran facial complet et des gants résistant aux produits chimiques (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile).

7. **Gants:** Utiliser des gants à manchette (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile) et les jeter s'ils ont été endommagés ou s'il s'agit de gants à usage unique. Se laver soigneusement les mains avec du savon et de l'eau avant d'utliser une nouvelle paire de gants.

8. **Équipement de protection: (Gants et écran facial à usage multiple)** Garder tous l'équipement de protection propre. Laver l'équipement de protection et le rincer soigneusement avant chaque réutilisation.

9. Après l'application, changer de vêtements et se laver soigneusement le corps avec du savon. Laver les vêtements contaminés séparément du reste de la lessive avant de les porter à nouveau.

10. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après l'usage.

11. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou lors de l'élimination du surplus.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé.

2. Ne pas expédier ou entreposer près de nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.

3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de drain sur le plancher.

4. Le gel n'endommagera pas **RONILAN EG**.

ÉLIMINATION

1. Si le sachet PVA est endommagé, vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.

2. Rendre le contenant inutilisable.

3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.